

ADVANTAGE 40 MG SOLUTION SPOT-ON POUR POUR CHATS ET LAPINS DE COMPAGNIE (< 4 KG)

Identification

Dénomination du médicament vétérinaire

ADVANTAGE 40 MG SOLUTION SPOT-ON POUR POUR CHATS ET LAPINS DE COMPAGNIE (< 4 KG)

Forme pharmaceutique

Solution

Composition

Principes actifs

- Imidaclopride
- Alcool benzylique (E1591)
- Carbonate de propylène
- Butylhydroxytoluène (E 321)

Excipients

Usage clinique

Indications d'utilisation par espèce

Espèce(s)	Utilisation
• Chat • Lapin	<p>Chez les chats : Prévention et traitement des infestations par les puces (<i>Ctenocephalides felis</i>).</p> <p>Chez les lapins de compagnie : Traitement des infestations par les puces.</p> <p>Les puces sont tuées un jour après le traitement. Un seul traitement prévient les ré-infestations par les puces pendant 3 à 4 semaines chez les chats et jusqu'à une semaine chez les lapins.</p> <p>Le médicament vétérinaire peut être intégré dans un programme thérapeutique de la Dermatite Allergique par Piqûres de Puces (DAPP) chez les chats, après diagnostic par un vétérinaire.</p>

Contre-indications

Ne pas traiter les chatons non sevrés de moins de 8 semaines.

Ne pas utiliser chez les lapins de moins de 10 semaines.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients de ce produit.

Précautions et mises en garde

Mise en garde particulière à chaque espèce cible

Une utilisation non raisonnée d'antiparasitaires ou s'écartant des recommandations du RCP peut augmenter la pression de sélection de résistance et entraîner une diminution de l'efficacité. La décision d'utiliser le médicament vétérinaire doit être fondée sur l'identification de l'espèce parasitaire et l'évaluation de la charge parasitaire, ou du risque d'infestation sur la base de ses caractéristiques épidémiologiques, pour chaque animal.

Il faut envisager la possibilité que d'autres animaux du même foyer puissent être une source de réinfection par les puces et les traiter si nécessaire avec un produit approprié.

La ré-infestation due à l'apparition de nouvelles puces dans l'environnement peut persister pendant 6 semaines voire plus, après le traitement. Le renouvellement du traitement peut alors s'avérer nécessaire en fonction de la pression parasitaire. Lors d'infestation massive de l'environnement par les puces, il peut être recommandé d'utiliser en complément un traitement approprié de l'environnement contre les puces adultes et leurs stades de développement en particulier du panier de l'animal, de sa litière et de ses zones de repos habituelles telles que les tapis et les tissus d'ameublement. Afin de traiter au mieux les infestations de l'environnement, il est recommandé que tous les chiens, chats et lapins du foyer soient traités. Le traitement des chattes et lapines allaitantes contrôle les infestations par les puces des mères et de leur portée.

Le médicament vétérinaire reste efficace si l'animal est mouillé, par exemple après une averse. Cependant, le renouvellement du traitement peut s'avérer nécessaire en fonction de la présence ou non de puces dans l'environnement. Dans ce cas, un intervalle minimum d'une semaine doit être respecté entre deux applications.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles

Ce médicament vétérinaire s'utilise par application cutanée et ne doit pas être administré par voie orale.

Eviter le contact de la solution avec les yeux ou la bouche de l'animal traité.

Veiller à ce que des animaux récemment traités ne puissent se lécher entre eux.

Tout collier doit être retiré avant l'application du médicament vétérinaire. Avant de remettre le collier, veillez à ce que la zone traitée soit sèche.

Précaution particulière à prendre par la personne qui administre le médicament

Ce médicament vétérinaire contient de l'alcool benzylique et peut provoquer une sensibilisation cutanée ou des réactions cutanées transitoires dans de rares cas (par exemple, irritation, picotements). Les personnes présentant une hypersensibilité connue à l'imidaclopride et à l'alcool benzylique doivent éviter tout contact avec ce médicament vétérinaire.

Eviter tout contact du médicament vétérinaire avec la peau, les yeux et la bouche. Ne pas masser le site d'application.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'application.

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon.

En cas de contact accidentel du médicament vétérinaire avec les yeux, rincer abondamment les yeux à l'eau. Si une irritation de la peau ou des yeux persiste ou si le médicament vétérinaire est ingéré accidentellement, consulter immédiatement un médecin, et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Après application, ne pas caresser ni toiletter les animaux jusqu'à ce que le site d'application soit sec. Bien se laver les mains après l'application.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement

L'imidaclopride est toxique pour les organismes aquatiques.

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Le médicament vétérinaire ne doit pas être déversé dans les cours d'eau car l'imidaclopride pourrait mettre les poissons et autres organismes aquatiques en danger.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

Autres précautions

Le solvant présent dans ce médicament vétérinaire peut tâcher certains matériaux tels que le cuir, les tissus, les plastiques et les surfaces vernies. Laisser sécher le site d'application avant de permettre le contact avec de tels matériaux.

Interactions et cas particuliers

Utilisation en cas de gravité, de lactation ou de ponte

Aucun effet toxique sur la reproduction n'a été observé chez le rat et aucun effet embryotoxique primaire ou tératogène n'a été observé au cours des études sur le rat et le lapin. Les études menées chez les chattes gestantes et en lactation, en contact avec leur portée, sont limitées. Ces essais n'ont montré aucun effet indésirable chez ces animaux.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune interaction n'a été observée entre ce médicament, administré à 2 fois la dose thérapeutique, et les médicaments antiparasitaires vétérinaires classiquement utilisés : lufénuron, pyrantel et praziquantel.

La compatibilité de ce médicament a également démontrée avec un large éventail de traitements de routine dans les conditions pratiques, y compris la vaccination.

Effets indésirables et surdosage

Incompatibilité majeure

Non connues.

Effets indésirables

Chats :

Très rare (< 1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) :	Agitation Diarrhée ¹ , Salivation excessive ² , Vomissements ¹ Signes nerveux (tels que Dépression, Incoordination, Tremblements) Réaction sur le site d'application (telles que perte de poil, rougeurs, démangeaisons et lésions cutanées)
--	--

¹Peut survenir après ingestion orale.

²Peut survenir si le chat lèche le site d'application immédiatement après le traitement en raison du goût amer. Ce n'est pas un signe d'intoxication et disparaît en quelques minutes sans traitement.

Lapins de compagnie :

Peu fréquent (1 à 10 animaux / 1 000 animaux traités) :	Agitation Diarrhée ¹ , Salivation excessive ² Réaction sur le site d'application (telles que perte de poil, rougeurs, démangeaisons et lésions cutanées)
--	--

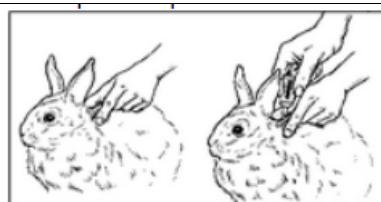
¹Peut survenir après ingestion orale.

²Peut survenir si le lapin lèche le site d'application immédiatement après le traitement en raison du goût amer. Ce n'est pas un signe d'intoxication et disparaît en quelques minutes sans traitement.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire soit au titulaire d'AMM ou son représentant local soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir la notice pour les coordonnées respectives.

Posologie

Espèce(s)	Posologie								
<ul style="list-style-type: none"> • Chat • Lapin 	<p>Application spot-on. Pour usage externe seulement.</p> <p>Un sous-dosage pourrait entraîner une utilisation inefficace et favoriser le développement d'une résistance. Afin de garantir une posologie appropriée, le poids corporel doit être déterminé aussi précisément que possible.</p> <p><i>Posologie et rythme d'administration :</i></p> <p>La dose minimale recommandée est de 10 mg d'imidaclopride par kg de poids corporel, ce qui équivaut à 0,1 mL/kg de médicament vétérinaire.</p> <table border="1" data-bbox="251 518 1516 660"> <thead> <tr> <th data-bbox="255 525 510 601">Poids du chat / lapin (en kg)</th><th data-bbox="510 525 919 601">Taille de pipette à utiliser</th><th data-bbox="919 525 1157 601">Volume de la pipette (mL)</th><th data-bbox="1157 525 1512 601">Imidaclopride (mg/kg de poids corporel)</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="255 601 510 653">< 4 kg</td><td data-bbox="510 601 919 653">ADVANTAGE 40 MG POUR CHATS ET LAPINS</td><td data-bbox="919 601 1157 653">0,4</td><td data-bbox="1157 601 1512 653">Minimum 10</td></tr> </tbody> </table> <p>Pour les chats ou les lapins de compagnie de 4 kg ou plus, utilisez la taille de pipette disponible appropriée au poids de l'animal à traiter.</p> <p>En cas de traitement ou de prévention d'infestation par les puces, la nécessité et la fréquence du ou des traitements doivent être basées sur l'avis d'un professionnel et tenir compte de la situation épidémiologique locale et du mode de vie de l'animal.</p> <p>Mode d'administration :</p> <p>Sortir une pipette de l'emballage. Tenir la pipette en position verticale, tourner et tirer le bouchon. Utiliser le bouchon à l'envers pour visser et perforez l'orifice de la pipette.</p>  <p><u>Administration chez le chat :</u></p> <p>Ecarter les poils de la base du cou du chat pour que la peau soit visible. Placer l'extrémité de la pipette sur la peau et presser fermement plusieurs fois pour en vider le contenu directement sur la peau. L'application à la base du crâne minimisera le risque de léchage du médicament vétérinaire par le chat. Appliquer uniquement sur une peau saine.</p>  <p><u>Administration chez le lapin :</u></p> <p>Ecarter les poils de la base du cou du lapin pour que la peau soit visible. Placer l'extrémité de la pipette sur la peau et presser fermement plusieurs fois pour en vider le contenu directement sur la peau. L'application à la base du crâne minimisera le risque de léchage du médicament vétérinaire par le lapin. Appliquer uniquement sur une peau saine.</p>	Poids du chat / lapin (en kg)	Taille de pipette à utiliser	Volume de la pipette (mL)	Imidaclopride (mg/kg de poids corporel)	< 4 kg	ADVANTAGE 40 MG POUR CHATS ET LAPINS	0,4	Minimum 10
Poids du chat / lapin (en kg)	Taille de pipette à utiliser	Volume de la pipette (mL)	Imidaclopride (mg/kg de poids corporel)						
< 4 kg	ADVANTAGE 40 MG POUR CHATS ET LAPINS	0,4	Minimum 10						

Espèce(s)		Posologie
		

Temps d'attente

Voie d'administration

- Cutanée

Conservation et stockage

Température de conservation

Ce médicament vétérinaire ne nécessite pas de précautions particulières de conservation.
Conserver la plaquette thermoformée dans la boîte.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Les personnes présentant une sensibilité connue à l'imidaclopride doivent éviter tout contact avec ce médicament vétérinaire.

Le produit contient de l'alcool benzylique et peut provoquer une sensibilisation de la peau ou des réactions cutanées transitoires dans de rares cas (par exemple, une irritation, des picotements).

Eviter tout contact du produit avec la peau, les yeux et la bouche. Ne pas masser le site d'application.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'application.

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon.

En cas de contact oculaire accidentel, rincer abondamment les yeux à l'eau.

Si une irritation de la peau ou des yeux persiste, consulter un médecin.

En cas d'ingestion accidentelle du produit, consulter immédiatement un médecin.

Après application, ne pas caresser ni toiletter les animaux jusqu'à ce que le site d'application soit sec.

Bien se laver les mains après l'application.

Précaution particulière à prendre lors de l'élimination

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

L'imidaclopride peut s'avérer毒ique pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eaux ou les fossés avec le produit ou les emballages vides.

Informations commerciales

Présentation	Accessible au groupement	Classement du médicament en matière de délivrance	Numéro d'autorisation de mise sur le marché
ADVANTAGE® 40 Boîte de 1 plaquette thermoformée de 4 pipettes de 0,4 mL	Non	Non soumis à prescription	FR/V/2962824 1/2011
ADVANTAGE® 40 Boîte de 1 plaquette thermoformée de 6 pipettes de 0,4 mL	Non	Non soumis à prescription	FR/V/2962824 1/2011

Informations de révision

Date de révision de la notice

01/01/1970 01:00

Responsabilités

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

ELANCO

Heinz-Lohmann-Strasse 4

27472 Cuxhaven

Allemagne

Responsable de la mise sur le marché

ELANCO FRANCE

Crisco Uno, Bâtiment C

3-5 avenue de la Cristallerie

92310 Sèvres - France

<http://www.elanco.fr>

Responsable de la pharmacovigilance

ELANCO FRANCE

Crisco Uno, Bâtiment C

3-5 avenue de la Cristallerie

92310 Sèvres - France

<http://www.elanco.fr>